

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
MAIRIE D'ESPEYRAC
12140

Tél : 05 65 69 88 69
mairie-espeyrac@wanadoo.fr

Arrêté n° 251003 21 du 03 octobre 2025
Arrêté de stationnement aux abords de la salle des fêtes
lors de l'organisation de l'arrivée de l'Aveyronnaise Classic

LE MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R.36, R.37.1 et R.225,

Vu la loi du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

Vu l'organisation de l'arrivée de l'Aveyronnaise Classic qui aura lieu le dimanche 05 octobre 2025 sur la commune d'Espeyrac,

Considérant l'intérêt général,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement pour assurer la sécurité et l'organisation de cette épreuve sportive,

ARRÊTE :

Article 1 : Le stationnement des véhicules sera interdit sur les parkings de la salle des fêtes et ses abords (Chemin de Pradinas 12140 Espeyrac) à partir du vendredi 03 octobre 2025, 12 heures 00 jusqu'au dimanche 05 octobre 2025, 21 heures 00 (Sauf pour les services d'urgences).

Article 2 : La signalétique correspondante sera mise en place par les organisateurs de l'évènement.

Article 3 : La brigade de gendarmerie d'Entraigues sur Truyère, Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de la voirie sont chargés chacun en ce qui le concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Espeyrac, le 03 octobre 2025

Le Maire
Sébastien COSTES

